



Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement

Rezé, le 21/11/2006

Direction de la population
et des migrations

Sous-direction des naturalisations
Bureau N3

ATTESTATION DE NATIONALITE
délivrée en application de l'article 52
du décret n° 93-1362 du 30 décembre 1993

N° dossier : 1963X 002123

N° attestation : 6659

M. PINTE Etienne
S/C Mairie de Versailles Service Etat Civil
Madame HERTER
78011 VERSAILLES Cedex

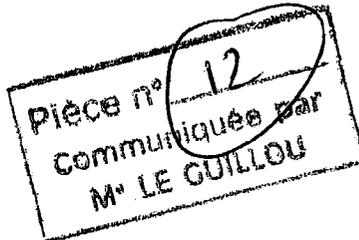
J'ai l'honneur de vous faire connaître que dans le dossier précité détenu par mes services ont été relevées les indications suivantes :

Décret du 20/06/1963

Naturalisation française concernant :

PINTE Etienne

né le 19/03/1939 à IXELLES (Belgique)



Pour le Sous-Directeur des Naturalisations
l'agent chargé des consultations
de nationalité

VERDIER Danièle

NB : La Sous-Direction des Naturalisations ne dispose d'aucune information sur les déclarations de répudiation ou de perte de la nationalité française intervenues depuis le 1er juillet 1994. Cette information est à obtenir soit auprès du tribunal d'instance compétent soit auprès du Ministère de la Justice.

Il n'est pas délivré de duplicata des décrets de naturalisation ou de réintégration dans la nationalité française.
La présente attestation, délivrée à toutes fins administratives utiles, n'est pas un certificat de nationalité française.
Seul le greffier en chef du tribunal d'instance compétent en matière de nationalité a qualité pour établir ce certificat.

93 bis, rue de la Commune de 1871 - 44404 REZE Cedex
Tél. : 02 40 84 46 00 - Télécopie : 02 40 32 33 73